

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne... 50. Chaque insertion suivante par ligne... 6

LA GAZETTE DE JOLLETTE PARAIT TOUS LES MARDI ET VENDREDI. ABONNEMENTS. ON AN.

CARTES D'AFFAIRES. AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-Dame, Jollette. J. MARTEL, Avocat, Bureau: Bloc Fisk, No. 3 et 4, Jollette.

B. BABY & McCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Viateur, et Ste. Marie, Jollette.

M. BABY & McCONVILLE, suivront les Circuits de Montcalm, l'Assomption et Berthier. Jollette, 1er Avril, 1874.

C. P. CHARLAND, avocat, Bureau Fisk's Block—Porte No 1, Jollette.

M. Charland suivra les Circuits de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

ARTHUR McCONVILLE, avocat, Bureau: Place Bourget, Jollette.

NOTAIRES. VEZINA & DESORMIERS, Notaires publics, Bureau rue Mansseau, Jollette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez L. Desaulniers, Notaire, Jollette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Jollette—Bureau: Chez Mlle. veuve Potvin, Rue Notre-Dame.

HIUSSIERS. A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Encantour licencie, Jollette.

L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise.

J. DESMARAIS, Huissier, Bureau Rue de Lanaudière, Jollette.

B. PERRAULT, Huissier de la Cour Supérieure, rue Mansseau, Jollette.

BONNE NOUVELLE!!! Mrs. MIRBAU & CHARRIER, ont le plaisir d'annoncer au Public qu'il vient d'ouvrir une boutique à Jollette.

PLACE DU MARCHÉ. où ils tiendront constamment et de première qualité, quantité de meubles.

JOLLETTE

Ont constamment en vente les objets suivants manufacturés par eux: Charrues en acier et en fonte pour labourer dans les côtes pour sarcler pour faire les sillons et renchasser.

CHAUDRONNAGE, roues pour moulins à eau, Râteaux à un cheval pour le foin.

LA REINE DE MOISSON

O. K. WOOD

PATENTE LE 9 MARS 1875

M. P. Laforais, Hls & Cie sont aussi agent pour la vente des faucheuses et moissonneuses de M. MOODY

La Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie "The Sun" de Montreal.

BUREAU: 164 Rue St. Jacques. Capital souscrit..... \$500,000

DÉPÔT AU GOUVERNEMENT..... \$50,000

THOMAS WORKMAN, Eor, M.P. Président T. JAMES CLAXTON, Eor., Vice-Président M. H. GAULT, Eor., Directeur-Gérant. R. MACAULAY, Eor., Secrétaire.

Assurez-vous votre vie, contre les accidents dans l'Assurance Mutuelle "The Sun" de Montreal qui donne tous les avantages désirables soit sur la vie, soit contre les accidents, aux conditions les plus favorables.

La "Sun" donne des polices sur la vie et pour des placements sous toutes les formes et joint les meilleures garanties aux taux les plus modérés—sur application spéciale.

PELLETIER & BOYD, Agents. Sorel, P.Q. Modocin de la Compagnie. Dr. M. S. BOULET, Jollette.

The Sun Mutual Life Insurance Company of Montreal. OFFICE: 164 St. James Street.

Subscribed Capital. \$500,000 DEPOSITED WITH GOVERNMENT. \$50,000

THOMAS WORKMAN, Esq, M.P., President T. JAMES CLAXTON, Esq, Vice-President M. H. GAULT, Esq, Managing-Director. R. MACAULAY, Esq, Secretary.

INSURE Your Life Against accidents in the Sun Mutual of Montreal, grants every thing desirable in Life or Accident Insurance on the most favorable terms.

Life and endowment policies of all approved forms, uniting ample security and moderate cost, under a definite contract. PELLETIER & BOYD, Agents. Sorel, P.Q. Medical Officer. Dr. M. S. BOULET, Jollette.



CHARLES LEVESQUE, V. S. MEDECIN VETERINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de Montreal. Bureau: à Berthier.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

Le SOUSSIGNÉ vous informe que la Société qui existait avant aujourd'hui, sous les noms et raison sociale de "Mercurie et Gatos" étant maintenant dissoute; dorénavant il continuera seul les affaires, dans le magasin de J. B. Chapdelaine, Eor., coin de la

Place du Marché et de la rue Mansseau Il prend en même temps occasion d'annoncer au public, qu'on trouvera à son magasin un assortiment considérable de

CHAPEAUX pour Dames, Messieurs et Enfants.

Assés:—Un très bon assortiment de GARNITURES pour Chapeaux, Robes et autres, consistant en Rubans, Fleurs, Dentelles et Franges de toutes sortes.

MARCHANDISES tout-à fait nouvelles et de dernier goût. Une visite est sollicitée. Votre, Ac. L. A. E. GATES, Jollette, 27 juin 1877.

Feuilleton!

LES MARTYRS DE LA SIBERIE.

CHAPITRE XXXVIII LA GRANDE HALTE D'HIVER.

S'il perdait au jeu, la faute en était à ces chiens de Podletzi: s'il avait la goutte, encore les Podletzi, si des brigands s'évadaient, toujours les Podletzi.

Quand, le lendemain de son arrivée, le commandant vint lui faire son rapport, ce ne fut pas la fuite de cinq brigands qui l'exaspéra, mais bien la nouvelle de la mort de huit condamnés politiques.

—Les chiens! les brigands! hurla-t-il, en frappant du pied, avec rage; ils le font exprès pour me compromettre. Oui, je les connais, ils voudraient tous mourir, pour me voir ensuite dans l'embarras.

On eût dit que son unique but était de les réduire au désespoir. Les ordres les plus bizarres, les plus cruels extravagances se succédaient sans trêve ni merci: fers aux pieds et aux mains, sans aucun motif, privation de sommeil et de nourriture, exclusion de femmes et des enfants, boulet attaché au cou, verges, cachot, exposition au froid, rien ne fut oublié, pas même la danse hygiénique, renouvelée des capitaines négriers qui, pour rétablir la circulation du sang chez leurs esclaves, les forçaient, à coups de fouet, à danser, chaque jour, une heure ou deux, sur le pont du navire.

Ces extravagances monstrueuses finirent cependant par tourner au profit des politiques. Le commandant de la prison étant responsable des déportés, pendant leur séjour dans l'ostrog, et craignant que de semblables traitements, ou n'exposassent la vie d'un grand nombre d'entre eux, ou n'excitassent une sédition, porta sa plainte au général gouverneur, qui n'hésita pas à interdire au chef du convoi de s'immiscer dans le régime intérieur de l'ostrog.

A une semblable injonction, il n'y avait rien à répondre, et l'Ours-Gris, malgré ses fanfaronnades d'indépendance, n'eût garde de désobéir, mais il inscrivit, ce qu'il appelait cette nouvelle insulte, à la colonne des dettes de Chusco, et jura qu'avant longtemps il la lui ferait payer, capital et intérêts.

La prolongation du séjour des condamnés à Ekaterinbourg, en retardant l'heure de sa vengeance, ne fit qu'augmenter son dépit. César et Adam ne se doutaient pas de l'orage qui les menaçait; ils étaient réunis de nouveau traités avec une douceur relative, à laquelle leur précédent chef ne les avait pas habitués; chaque jour, de dix à trois heures, ils recevaient la visite, toujours désirée, de Thadée et de Marpha; le passé et l'avenir étaient pour eux une source inépuisable de conversation, et les heures s'envolaient rapides dans ces intimes causeries, égayées par les joies enfantines du blond Etienne.

Prodigue jusqu'à la générosité, le vieil Esdras, non content de fournir gracieusement, on sait à quel prix, son traîneau aux exilés et de se priver des services de sa fille, pour leur procurer une compagnie

agréable, glissait, de temps à autre, dans un panier, du pain frais et des provisions à l'usage des déportés.

Noémie, à laquelle son père n'avait pas cru devoir révéler l'existence du précieux cahier, de peur qu'elle refusât de se prêter à la spéculation de l'avare, ne pouvait comprendre ce changement extraordinaire dans les habitudes du riche joaillier, mais elle se taisait de peur de l'effrayer, en s'étonnant de sa munificence, et tous deux gardaient, vis-à-vis l'un l'autre, une réserve absolue.

Trop observatrice pour ne pas se douter que toutes ces complaisances n'étaient au fond qu'une habile spéculation, Thadée, depuis le jour où il lui en était échappé un mot devant Marpha, feignait de ne rien remarquer.

Quant à César et à son cousin, le soupçon ne leur vint même pas que cette généreuse hospitalité, donné par un juif à des millècles, ne fut réellement une manière très noble assurément, mais toute naturelle de dépenser une partie de ces énormes revenus, pour secourir les malheureux; du reste, ils ne s'en préoccupaient pas autrement.

Esdras, de son côté, agissant, ou du moins croyait agir, vis-à-vis des Amalécites, avec la plus scrupuleuse probité, si sa conscience eût élevé la voix, il l'aurait certainement fait taire; en lui répondant: Les Hébreux, nos pères, se payèrent par leurs mains, en emportant la vaiselle d'or et d'argent des Egyptiens; moi, je suis plus scrupuleux encore, je ne leur prends rien, mais il est juste que je leur retienne le prix de mon temps et de mes fournitures.

Mais il n'eût pas besoin de faire, ce raisonnement, il était peu bavard de son naturel et sa conscience parlait moins encore.

Marpha ne songait pas au juif, elle se rappelait la conversation de la nuit, avec Thadée, et à présent que César n'était plus seulement un frère pour elle, sa présence, tout en lui étant toujours agréable, la gênait plus que par le passé. Lui était toujours le même, franc, enthousiaste; artiste, il sentait vivement et ne cherchait pas à dissimuler ce qu'il pensait.

Son affection, peut-être croyait-il n'avoir que de l'affection pour Marpha, s'affirmait à chaque occasion, de la manière la plus naïve et la plus embarrassante à la fois.

—Dieu! que les gens mariés sont plus heureux que nous, disait-il tout-à-coup, en regardant Etienne prodiguer ses caresses à son père. N'êtes-vous pas de cet avis, ma cousine?

La cousine rougissait, en continuant à feuilleter l'album, qui s'élevait singulièrement grossi, depuis leur départ de Perm, et ne répondait pas, ce qui n'empêchait point le cousin de continuer sur le même ton.

Thadée embrassait Etienne et souriait, en feignant de ne pas entendre.

Un jour, cependant César qui, assis près de la fenêtre, croquait sur une feuille de papier, apportée par Thadée, un groupe de prisonniers russe, composé d'un brigand, de sa jeune femme et de deux enfants, dont l'un encore au sein de sa mère, s'écria, en posant son crayon:

—Mais, voyez donc, ma cousine, si le mariage n'est pas la vraie source du bonheur? —En vérité, je ne vois pas trop ce qui vous arrache cette exclamation, fit-elle.

—Alors, regardez donc la figure de cet homme; tout à l'heure, c'était une brute, depuis qu'il tient son fils, il est presque beau! —C'est vrai, fit Thadée. —J'ai un fils, aussi, moi, répondit Marpha, en embrassant Etienne, un fils qui aime bien sa petite maman. —Nous avons le même, reprit, mélancoliquement, César. —Alors, de quoi vous plaignez-vous? —Ce fils, vous continuerez à en avoir, ma cousine; mais, moi, à Tobolsk, je resterai seul.

—C'est vrai, dit elle, en courbant la tête; peut-être ne vous perdrai-je pas de vue.

—Pour quelle raison vous refuserait-on, à vous, cette permission, vous n'êtes pas une condamnée, vous? —Mais je ne suis ni femme, ni sœur de condamné non plus, répondit-elle.

—Alors, vous retournerez en Pologne, fit le jeune homme, avec une émotion mal contenue. —En Pologne, je serais aussi isolée qu'en Sibérie; ils sont tous là-haut, murmura-t-elle, en montrant le ciel.

César regarda la jeune fille, avec indécision, comme s'il eût voulu parler et qu'il n'eût pas osé, puis ses yeux se portèrent sur Thadée et Chusco.

—Mademoiselle, balbutia l'artiste il n'osait plus dire ma cousine, si vous ne pouvez obtenir la permission de les suivre, et que vous soyez décidée à demeurer en Sibérie....

—Oh! voici votre groupe qui va se séparer, interrompit la Polonoise, avec précipitation. —C'est vrai, dit-il, tristement; mais je n'ai plus envie de dessiner.

—Enfants, fit Thadée, avec son sourire d'ange, donnez-vous la main; ne voyez-vous pas que cela est écrit là-haut.

—Ce n'est pas une promesse, murmura Marpha, en tendant sa main à César, qui l'étreignit dans la sienne, en disant: —Ce n'est pas un refus, non plus.

—Ce n'est pas un refus, répondit-elle, en rougissant. —A la bonne heure, s'écria Chusco; à deux, la souffrance est plus facile à supporter.

—Que faites-vous donc là, à chuchoter, comme des conspirateurs? gronda le staroste, en se rapprochant du groupe. Vous autres, Podletzi, vous êtes incorrigibles.

—En route, tu as le droit de commander, répliqua Chusco, en haussant les épaules; ici, tu n'as rien à voir.

—C'est bien fit le brigand, en s'éloignant; mais je me souviendrai de ton insolence. La provocation, faite à dessein, par le grossier staroste, aux politiques, n'alla pas plus loin; mais la conversation avait été interrompue, elle ne fut reprise ni ce jour-là, ni les jours suivants; comme par une sorte d'accord tacite, les exilés évitèrent, avec soin, toute allusion à ce qui venait de se passer.

Mais il eût été facile de remarquer un grand changement dans la manière d'être des deux jeunes gens. Marpha se montrait plus réservée, César d'une gaieté plus expansive; il dessinait avec entrain, causait plus que d'habitude et paraissait aussi heureux que s'il eût attendu prochainement la nouvelle de sa délivrance.

Dans le fond, Marpha n'était pas moins heureuse et, comme pour se dédommager de sa contrainte, vis-à-vis de celui qu'elle s'habitait à regarder comme un fiancé, elle parlait longuement à sa mère adoptive des aimables qualités du jeune patriote, oubliant dans son naïf égoïsme, qu'en épousant César, elle renonçait à être plus longtemps la mère d'Etienne.

FAITS DIVERS.

—Vendredi soir, un orage accompagné de grêle a causé des dommages considérables dans les environs de cette ville. La bourrasque paraît avoir porté particulièrement sur St. Grégoire, Ste. Angèle et le Cap de la Madeleine. Les grains et les légumes ont été littéralement bichés sur une largeur d'un peu plus d'un mille dans la direction du midi au nord. —J des Trois Rivières.

—Mardi dernier, un enfant de M. Alexis Toupin du Cap de la Madeleine s'est empoisonné en buvant une composition de potasse dont on se sert ordinairement pour laver. Certains journaux ont annoncé que les jurés avaient trouvé la mère coupable de négligence; mais tel n'est pas le cas, et l'enquête a prouvé au contraire qu'aucune personne de la famille ne méritait de blâme pour cet accident. L'enfant bu cette composition de potasse chez un des voisins et d'une manière tout accidentelle. Le jury s'est contenté de déclarer que l'usage de ces poisons était dangereux et de recommander aux familles de ne pas les mettre à la portée des enfants. —Idem.

VARIETES. Document à joindre au dossier des cocasseries épistolaires. C'est une lettre qu'un pauvre diable adresse au président d'une société de bienfaisance pour obtenir quelques secours.

Monsieur le président. Veuillez bien me rappeler l'objet intéressant des donateurs, de la dignité la bienfaisance tel quel s'est exécuté précédemment en ma faveur par vos mémorables collègues.

J'ai eu l'avantage de me produire devant une de vos collègues au rapport de M. le vicar de ma paroisse et cet sur son infini accueil que je me trouve encouragé de venir vous demander le consentement de me faire rejoindre votre bienfaisance dont je vous prie d'agréer l'assurance de ma reconnaissance distinguée pour votre aimable bonté.

PIERRE S. Quand les pauvres gens dépourvus de lettres ont quelque chose de bien simple à écrire, ils se croient tenus de faire d'énormes frais de littérature.

Is n'ont en général pas lu La Bruyère qui s'écriait: —Quand vous voulez dire qu'il pleut, dites: il pleut!

Un joli mot d'avare: —Pourquoi, lui demandait on, vous servir d'un éteignoir pour étouffer votre chandelle? —Pourquoi? Mais parce qu'en soufflant une chandelle on risque de la rallumer!

Echos de la revue de Longchamps. Retour au quartier. Un colonel grinchu, satisfait au fond de la tenue de ses hommes, ne veut pas cependant laisser passer la journée sans formuler un petit reproche, histoire d'habitude.

Faites venir le chef de musique, mande-t-il au planton. Orphée paraît. —Monsieur Schultz, votre musique me paraît assez vigoureuse, militairement parlant, et vos instruments, surtout les cuivres, assez bien astiqués, mais vos trombones manquent d'ensemble; quand les uns allongent la coulisse, il y en a d'autres qui la retroussent; ça manque de symétrie, et je vous invite à y tenir la main désormais.

Le Journal des Débats publie une annonce d'une maison de courtage de Cobourg qui se nomme: Internationalen Gütercommissionsbankwechsellnennsankunftundgenerengeschaeft, soit soixante quatre lettres en un seul mot. Prononcez sans éternuer. Comme c'est beau, l'allemand!

Une pensée du jour: La science est d'or, dit le proverbe. Holas! comme on s'aperçoit aujourd'hui que nous en sommes à la montagne de papier!

Un gravoche, apercevant un député de la gauche, sur le boulevard. —Tiens! un cinquante centimes qui passe! —Comment, un "cinquante centimes"? —Dame, est-ce que ce n'est pas un dissous?

(A Continuer)

JOLIETTE

VENDREDI, 17 AOUT 1877.

L'industrie en Canada.

Tout le monde se plaint avec raison de la stagnation des affaires, et chacun explique à sa manière les causes de la dépression commerciale.

Bien que nous ne soyons pas administrateur fervent des américains, nous devons à la vérité reconnaître, ce qui du reste n'est un secret pour personne, que nos voisins possèdent des aptitudes qui les ont placés au premier rang parmi les peuples industriels.

La question du développement de notre industrie vaît la peine d'être étudiée. Elle s'impose d'elle-même avec plus de force à l'attention des économistes, à mesure que notre sol s'épuise et que nos bois de construction disparaissent.

Il est temps d'ouvrir de nouveaux horizons à notre commerce. On accuse le cultivateur d'épuiser sa terre par la culture des grains, mais a-t-on songé à lui ouvrir un marché pour les autres produits de la ferme ?

Si nous voulons que l'agriculture soit prospère, prenons les moyens pour que le pays devienne autre chose qu'une contrée exclusivement agricole. Que des centres industriels surgissent çà et là dans nos campagnes, que la population de nos villes augmente, que l'aisance règne chez la population ouvrière, qu'il s'établisse dans le pays des industries agricoles, telles que la fabrication du sucre de betterave et les manufactures de produits chimiques propres à augmenter la fertilité du sol.

Nous approuvons de tout cœur ceux qui conseillent l'économie aux cultivateurs; les folles dépenses n'ont jamais leur raison d'être sur tout lorsque les revenus sont peu élevés.

Le classe ouvrière formant la partie la plus nombreuse de la population, c'est elle surtout qui alimente le commerce. Jouis-le d'une honnête aisance, les affaires vont à merveille, mais est-elle dans la gêne ou dans la misère, le commerce languit.

du collége, et grâce à l'intelligence qui les caractérise, les canadiens seront bientôt au courant des rouages de l'industrie manufacturière.

Mais pour en arriver à ces heureux résultats que faut-il faire? Ce qu'a fait l'Angleterre, ce qu'ont fait les Etats-Unis, ce qu'ont fait tous ceux qui ont réussi à établir chez eux des industries prospères. La protection; voilà ce qu'il nous faut. Les pays qui ont adopté le système du libre échange ne l'ont fait qu'après avoir protégé l'enfance de leurs industries par le moyen d'un tarif destiné à rendre impossible toute concurrence étrangère.

INFORMATIONS.

Remarques de l'échevin Laberge. À l'assemblée mensuelle du Conseil de la Cité de Montréal, tenue le 13 courant, relativement au paiement de la réclamation des volontaires, pour services rendus les 12 et 16 juillet dernier :

" Il m'en coûte d'aborder un sujet aussi délicat que celui qui se présente aujourd'hui devant le Conseil. Je sais qu'il suffit qu'un catholique ouvre la bouche sur cette question pour qu'il soit accusé de fanatisme. Mais je me repose sur ma conduite passée, et mon plus grand défaut n'est pas le fanatisme, mais celui que m'a légué mon père, de toujours dire la vérité et ce que je pense sur n'importe quelle question. A mon point de vue, on a pas eu raison de faire sortir la milice le 16 juillet.

Un certain nombre d'individus à figures sales et à qui personne de respectable ne voudrait donner la main, sont venus d'Ottawa et d'ailleurs, armés jusqu'aux dents pour assister aux funérailles de Thomas Lett Hackett. Je déplore l'accident arrivé le 12 juillet, et je regrette autant que n'importe qui la mort de Hackett.

Comme président du jury chargé de s'enquérir des circonstances qui ont amené la mort de Hackett, j'ai fait tout mon possible pendant sept jours pour découvrir le meurtrier, et lorsque le jury a décidé de rendre son verdict, on n'avait trouvé qu'un seul coupable. Ce coupable était Thomas Lett Hackett, qui était parti de chez lui le matin, avec 61 cartouches dans sa poche et un revolver chargé de sept coups, ayant en soin avant de partir de laisser ses valeurs entre les mains d'un de ses amis. Il avait été constaté pendant l'enquête que le défunt avait tiré le premier coup de pistolet. Je ne puis faire autrement que d'approuver Son Honneur le Maire dans la conduite qu'il a tenue le 12 juillet, en ne permettant pas aux troupes de sortir.

Je ne puis pas comprendre pourquoi des hommes intelligents ont fait sortir la milice le 16 juillet pour assister aux funérailles de feu Hackett. Je sais que lorsqu'on a de la peine, on la montre généralement par des démonstrations différentes que celles qui ont été faites le 11 juillet. Je me rappelle que lorsqu'on a enterré Sir George E. Cartier, qu'on n'eût beaucoup d'ennemis politiques, sur tout le parcours du cortège funèbre, ennemis comme partisans s'inclinaient respectueusement devant ce grand citoyen, ce grand patriote. Mais aux funérailles de Thomas Lett Hackett, les personnes placées dans les croisées sur les rues qui parcourait le cortège acclamaient non pas T. L. Hackett; mais cette bande d'hommes venus d'Ontario, en criant: hurrah! viva! etc. J'ai compris par là que T. L. Hackett n'était pas la cause de toutes ces acclamations, mais qu'il y avait quelque chose derrière le rideau, c'était le triomphe de cette petite partie d'orangistes qui ne mérite que le mépris des protestants paisibles ainsi que des catholiques.

On a tort d'accuser les catholiques de fanatisme surtout après l'affaire d'Oka où 14 apostats ont félonieusement incendié l'église et le presbytère catholique. Quoique les journaux protestants ont eu l'audace de dire que c'était l'œuvre des prêtres du séminaire.

Je suis catholique; je n'ai pas honte de le dire, de même qu'un protestant se glorifie de l'être. Pourquoi n'a-t-on pas demandé les Monts-Royaux pour accompagner Hackett au cimetière? Ou a préféré le faire accompagner par deux bataillons de volontaires composés exclusivement d'orangistes. Lesquels volontaires, en revenant du cimetière, ont chanté: Croppies lie down. Je considère que c'était une insulte lancée à la face des trois quarts de la population de Montréal, qui est composée en majorité d'Irlandais et de Canadiens catholiques.

L'éloquent échevin termine son discours en disant: Je ne consentirai jamais au paiement de la somme de \$4,168 recommandée par le comité des finances pour payer le volontaire qui ont assisté à l'enterrement de Hackett, quand même je serais persuadé que la loi serait contre nous. Si la Corporation est poursuivie pour le paiement de la dite somme et condamnée à la payer, les frais encourus par le Conseil seront là comme un protêt contre la conduite de ceux qui, sans nécessité, ont fait sortir les troupes. (Applaudissements prolongés dans les galeries.)

Les journaux parisiens rapportent ce qui suit:—Il vient d'arriver à Paris un voyageur qui a réalisé en la perfectionnant, le tour du monde imaginé par M. Jules Verne. Au lieu de 80 jours, il n'en a mis que 68. Ce terrible marcheur est M. Haas, Américain naturellement, consul des Etats-Unis à Jérusalem.

M. Haas a raconté comment, sans le mauvais temps qu'il a éprouvé dans sa traversée du Pacifique, il eût pu effectuer son intéressant voyage en 62 jours. M. Haas est parti d'Alexandrie, d'où, pour aller à Londres, en passant par Brindisi, Paris, et de Londres à New-York et San Francisco, il a mis 20 jours. Le même nombre de jours a été employé de San Francisco à Yokohama. La traversée du Japon à Canton, en Chine, par le détroit de Malacca, en touchant par différents points du littoral, a coûté au voyageur à Ceylan. De Ceylan à Suez la traversée dura douze jours. De Suez, le retour à Alexandrie s'accomplissant en quelques heures: le docteur Haas avait parcouru plus de 25,000 milles, dont 16,000 par mer et 9,000 par terre.

Une nouvelle secte religieuse, les Fullerites de Petersham, Mass., veut abolir le dimanche et s'arranger de manière à sanctifier tous les jours de la semaine. Mais comment? C'est là leur secret!

Plusieurs journaux d'Europe parlent d'une alliance qui unirait la Russie, l'Allemagne et les Etats-Unis dans la question d'Orient.

"A la suggestion de plusieurs citoyens bien posés qui nous ont promis leur appui, nous aurons une couleur politique. Nous aurons l'honneur d'appartenir au parti libéral, et servirons cette cause du mieux qu'il nous sera possible, tout en suivant nos amis dans la presse libérale et en étant docile à la voix des chefs qui dirigent le parti."

Aussi parle l'Éclair du 11 août. Heureux Éclair dont les convictions faciles éclosent à la suggestion de ceux qui espèrent en tirer profit! Il sera "docile à la voix des chefs qui dirigent le parti." Cette explication était superbe après avoir dit qu'il aurait l'honneur d'appartenir au parti libéral. Sentiment, son nom contraste avec sa mission, et, au lieu de s'appeler l'Éclair, il ferait mieux de se nommer l'Éclair aveugle.

L'Éclair était né sans convictions. Il a trouvé sans doute qu'en devenant libéral, le changement ne serait pas considérable. En cela nous nous accordons d'opinion avec lui.—Nouveau-Monde.

Dans le diocèse de Trèves, 146 paroisses sont privées de leur curés, que Bismark tient en prison ou en exil.

Parmi les émeutiers de Chicago, on dit que les femmes comptaient pour un cinquième. Ces dames étaient attirées par la curiosité, puis elles voyaient de temps en temps tomber des hommes, ce qui n'est pas un petit plaisir.—Protecteur Canadien.

Parmi les grévistes, un grand nombre marchaient dans les rues, criant: du pain! du pain!; quelques uns de ces messieurs fumaient le cigare et ils détruisaient 40,000 minots de blé toujours en criant: du pain! —Idem.

Le Président Hayes a commandé aux 80,000 employés du gouvernement fédéral de résigner leurs charges ou de sortir de la politique active. En véritables "patriotes" de la Brigade de Pain et de Beurre, ils ont tous gardé leurs salaires, leurs charges et tous ils abandonnent la politique! —Idem.

M. George de Boucherville, Greffier du Conseil Législatif, et M. Cyrus Pelletier, avocat de Québec, ont été nommés commissaires pour codifier les lois passées par la Législature de la Province de Québec.

M. Charles Wiener, qui accomplit depuis deux ans, dans l'Amérique méridionale, une mission scientifique, dont il a été chargé par le gouvernement français, vient de faire l'ascension du mont Illimani, l'un des points les plus élevés du globe, dont le sommet n'avait jamais été atteint jusqu'ici. Accompagné de MM. de Grunkow et de Ocampo, M. Wiener a réussi, le 19 mai dernier, à gravir le sommet sud-est de cette montagne, élevée de 20,112 pieds au-dessus du niveau de la mer. Usant de son droit, consacré par l'usage, de baptiser la terre sur laquelle il a été

le premier à mettre le pied. M. Wiener a donné à ce pic le nom de "Pic de Paris," dénomination qui a été reconnue par le gouvernement bolivien.

On se rendra compte de la difficulté et de l'intérêt de cette ascension en se rappelant que le point le plus élevé de la chaîne des Andes qui ait été atteint jusqu'ici, le Chimborazo, dont l'ascension a été faite par M. de Humboldt et le baron de Muller, ne mesure que 18,000 pi-ds environ.

Un voyageur américain, M. Gibson, qui avait entrepris l'ascension de l'illimani, n'était parvenu qu'à une hauteur de 13,500 pieds

Le steamer City of Chester qui avait à son bord 15 des pèlerins canadiens, dont le voyage sur l'océan est devenu mémorable depuis le malheur survenu au City of Brussels, est arrivé à New-York dimanche matin. Une députation de citoyens de Montréal conduite par M. le Commissaire Lynch, du Bureau d'Emigration, et M. W. J. Hughes, de la compagnie d'assurance Royale Canadienne, était allée souhaiter la bienvenue aux pèlerins. Ceux-ci ont débarqué au nombre de 15 et accompagnés du Rév. Père Dowd, il se sont rendus au "Grand Central Hotel," où leurs amis sont allés leurs presser la main.

Les pèlerins quittèrent New-York lundi matin. Le Rév. Père Dowd apporte un message spéciale de Sa Sainteté Pie IX à Son Excellence Mgr. Courroy.

On nous apprend que les grandes Usines du St. Maurice seront arrêtées sous peu, le sciage de tous les bois descendus au printemps étant à peu près terminé.

Les nouvelles les plus encourageantes nous viennent de différents points du District au sujet de la récolte. Les apparences sont les plus belles que l'on ait vu depuis de longues années - le blé, en particulier, promet d'être très abondant.

Les dépêches des Etats-Unis indiquent que les ouvriers de plusieurs Etats, font des efforts pour organiser un troisième parti. Le programme de ce parti est tout-à-fait communiste et révolutionnaire. A Columbus, Ohio, les ouvriers se sont réunis samedi soir et, après avoir dénoncé également les démocrates et les républicains, ils ont choisi leur propres candidats pour les prochaines élections. Ce mouvement paraît avoir l'appui d'un grand nombre d'électeurs de cet Etat. Le même mouvement est fortement appuyé en Pennsylvanie. A Philadelphie on redoute une nouvelle grève.

Les troupes américaines viennent de subir une terrible défaite au défilé du Big Hole, territoire de Montana. Le colonel John Gibbon télégraphie de cette endroit, en date du 8, qu'il a eu un engagement avec les Indiens Nez Percés. Les troupes ont été repoussées avec de grandes pertes. Sur cent soldats, quatre-vingts ont été tués ou blessés, dit une dépêche.

Mgr Conroy ayant fait savoir aux Evêques de la Province qu'il désire les rencontrer à St. Hyacinthe pour traiter d'affaires, les vénérables prélats y seront réunis à l'arrivée de Son Excellence, mercredi prochain, le 15 courant.

Les citoyens de St. Hyacinthe préparent une réception princière à l'illustre représentant de Pie IX.

M le juge Coursol, revenu samedi matin de Ste. Scholastique, a condamné les quatorze prisonniers d'Oka à comparaître aux prochaines assises du district. Les trois accusations qui suivent ont été portées contre chacun de ces sauvages: Que les prisonniers ont illégalement, malicieusement et félonieusement mis le feu à une étable, propriété des ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, avec l'intention de causer par là des dommages. Que les prisonniers ont illégalement, malicieusement et félonieusement mis le feu à une maison, propriété de Jean François Lacan, avec l'intention de causer par là des dommages. Que les prisonniers ont illégalement, malicieusement et félonieusement mis le feu à l'église de la paroisse dans de l'Annunciation, dans le district de Terrebonne, église appartenant aux ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice.

Les accusés ont plaidé "non coupable" sur chacune des accusations. M. Robidoux a demandé que les prisonniers fussent admis à caution pour jusqu'au 7 janvier. M le juge Coursol a repoussé la demande, disant que n'ayant pas l'ombre d'un doute sur la culpabilité des Indiens il devait se conformer aux dispositions des Actes 32 et 32 Vic., chap. 30, sect. 56.

Un autre bref d'Habeas corpus va être demandé très prochainement.

Le Waterloo Advertiser annonce que le gouvernement local a destitué M. S. W. Foster, magistrat de district pour Bedford, à la suite d'une enquête faite par M. C. P. Davidson, sur certaines accusations d'irrégularités portées contre lui. On dit que M. Rioux, magistrat de dis-

trict à Sherbrooke, sera chargé de siéger en même temps pour le district de Bedford

Table with columns: REVENU, MONTANT, Douanes, Excise, Département des Postes, Travaux Publics, Droits sur les estampilles, Divers, DÉPENSES.

COMTÉ DE MONTCALM.

Liste des Prix pour les terres les mieux tenues.

Table listing land prices for Ovide Marion, Damase Marion, Zéphir Marsolais, Louis Beaudry, W. Copping, Rawdon.

RECOLTES SUR PIED.

Table listing harvest prices for Narcisse Forest, F. Prud'homme, Ignace Aumond, Armand Bourque, Cyprien Allard.

Blé.

Table listing wheat prices for J. P. Perrault, Cyprien Allard, Joseph Marion, Pierre St. Jean, Ignace Aumond, père.

Seigle.

Table listing rye prices for Chs. Lachapelle, St. Esprit, J. P. Perrault, Mathias Garault, Odilon Magnan, J. P. Perrault.

Pois.

Table listing pea prices for Olilon Magnan, Naz Bordeleau, J. Bte. Payette, O. Trepanier, Euchariste Aumond.

Gabourage.

Table listing straw prices for Naz Bordeleau, Euchariste Aumond, L. L. Riopel, Anselme Leblanc, Mathias Garault.

Sarrasin.

Table listing buckwheat prices for Isaac Burbridge, Olivier Beaudry, Mathias Garault, Ignace Aumond, Charles Lachapelle.

Lin.

Table listing flax prices for Olivier Beaudry, Joseph Marion, Armand Bourque, Jos. Cloutier, O. Magnan.

Blé d'Inde.

Table listing Indian wheat prices for Anselme Leblanc, Charles Lachapelle, Eug. Marion, Ludger Forest.

BIBLIOGRAPHIE.

DERNIERS AVIS DE SA GRANDEUR Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal, à ses jeunes prêtres. 1 vol. in 32 papier chine texte encadré, 10 centimes franco par la poste Montréal; J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire connaître cet excellent ouvrage qu'en donnant l'introduction qui le précède :

" La sanctification du clergé et ses progrès dans les études ecclésiastiques ont été particulièrement l'objet des sollicitudes du saint évêque qui, pendant trente-sept ans, gouverna le diocèse de Montréal. Aussi, à la veille d'envoyer ses jeunes prêtres travailler à la vigne du Seigneur, Mgr. Bourget avait l'habitude de les appeler près de lui pour les préparer plus prochainement à l'exercice du saint ministère. Il les mettait en garde contre les dangers qu'ils allaient courir, et leur donnait les moyens de les éviter; leur prédisait des combats et leur enseignait l'art de remporter des victoires; les avertissait des difficultés de la conduite des âmes et leur indiquait les auteurs qui pourraient sûrement les éclairer; enfin il leur traçait une règle de vie. " Ces instructions se donnaient toujours verbalement; mais sur ce derniers temps, voyant ses forces diminuer et prévoyant le moment où bientôt elles ne lui permettraient plus de remplir ce devoir si doux à son cœur de père, il voulut bien les consigner dans un écrit où les jeunes lévites trouveraient toujours une direction sûre et orthodoxe pour leurs études et leur conduite dans la vie politique et privée.

" Ayant eu le bonheur d'en recevoir le premier le dépôt précieux, j'ai cru qu'il ne serait pas désagréable à Sa Grandeur de me le voir publier, et que, dans la solitude où Elle s'est retirée, Elle voudrait bien accueillir ce petit volume, comme un petit bouquet de fête, le jour du quarantième anniversaire de sa consécration épiscopale.

" J'ai voulu par là lui prouver avec quel respect filial nous avons toujours reçu ses conseils, et le soin avec lequel nous nous efforçons de les mettre en pratique. " J'ai cru aussi rencontrer les désirs du clergé qui trouvera dans ce petit manuel un résumé des directions si sages qui lui furent données en diverses circonstances. Mais c'est surtout aux jeunes prêtres qu'il sera précieux, car ils auront entre les mains un petit volume-mémoire qu'ils pourront lire et relire souvent avec d'immenses avantages pour eux et pour les âmes confiées à leurs soins, et où ils trouveront un règlement de vie qui ne laisse rien à désirer, étant revêtu du triple cachet de l'autorité, de la science et de la vertu. Pour tous, ce seront les derniers avis, le testament d'un père à ses enfants.

UN JEUNE PRÊTRE.

FAITS DIVERS.

AVIS.—Nous prions nos abonnés qui ont l'intention de cesser de recevoir La Gazette, de remarquer, l'une des conditions d'abonnement qui se lit comme suit: Toute personne, désirant cesser son abonnement doit donner avis un mois d'avance et payer les arriérés. Nous voulons que cette condition soit observée, et nous continuerons d'envoyer notre journal à toute personne qui nous devra des arriérés et nous exigerons la souscription jusqu'au temps du paiement.—Au reste nous ne demandons que ce que toutes les feuilles exigent.

—En vente au bureau de La Gazette de Joliette.—Blancs.—Engagement des Instituteurs par les Commissions d'École. " Réclamations en matière de faillite. " Rôle de Cotisation et de Perception " d'après les dernières formules. " Journal d'École. " Aussi: " Le Livre de Renvoi Officiel " de la paroisse St. Charles Borromée.

PLUVE DE FOURMIS.—On nous écrit de St. Jacques que, dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, il a passé une pluie de mouches ou fourmis volantes. Les nuages d'insectes se laissent dans la direction sud. Le phénomène a été remarqué par tous les résidents du village.

BONNE RÉCOLTE.—La récolte est généralement belle et bonne à St. Jacques. Le rendement du blé, surtout, rappelle les bonnes années d'autrefois. M. N. Laforest, de 4 minots de semence en a récolté 10 minots de la plus belle qualité. Beaucoup d'autres cultivateurs de cette paroisse et de St. Alexis ont de splendides récoltes de blé. On rapporte que dans la concession du ruisseau St. Jean, à St. Roch, il y a des champs de blé qui permettront à leurs propriétaires d'en vendre une grande quantité. On craint toutefois que les dernières pluies n'aient endommagé la récolte.

BANQUE D'ÉPARGNE DES BUREAUX DE POSTE.—Il y avait, le 30 juin dernier, \$2,774,574.47 déposés à ce bureau. Durant ce mois \$128,828 avaient été déposés et la somme de \$11,136,900 avait été remboursée aux déposants. L'intérêt accru pour les comptes de déposants durant l'année terminée le 30 juin et converti en capital, s'élevait à la somme de \$89,377.

PLUIE.—Il est tombé de très fortes pluies pendant les nuits de mardi et de mercredi. Hier pendant toute la journée, il a aussi plu en abondance.

CRISE.—Malgré la rareté de l'argent et le mauvais état des affaires en général, on a dû remarquer que le Stock de Marchandises Sèches appartenant à CAMILLE LABRECHE à tous jours été bien assorti et bien encou-

NOUVEAU JOURNAL.—Pendant l'excursion à Québec qui aura lieu samedi prochain, il sera publié à bord du Canada, un journal de quatre pages appelé le Canard.

Le prospectus et le premier numéro paraîtront au départ du vapeur. L'édition suivante sera publiée à Verchères. Un troisième numéro paraîtra à Sorel et une quatrième à Trois-Rivières.

ACCIDENT.—Hier après-midi, au moment où le train partait pour le Pont Rouge, un jeune homme du nom de Gamache, fils de M. Gamache, char-

AVIS PUBLIC.

Nous les soussignés, déclarons que la société qui a existé entre nous sous les noms et raisons sociales de Provost, Leprohon & Co. est dissoute de consentement mutuel, de ce jour, et que le dit Charles B. H. Leprohon est le seul chargé de régler et liquider les affaires de la dite société.

J. J. PROVOST, CHS. B. H. LEPROHON. J. J. Provost, J. J. Provost, J. J. Provost.

LE BATEAU---JOLIETTE. Ce Bateau est avantageusement connu, fera régulièrement un voyage, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures P. M.

Architecte 15 Rue St. Lambert MONTREAL. 10 Décembre 1873.



UN TERME OU SESSION DE LA Cour du Banc de la Reine, ayant Jurisdiction Criminelle dans et pour le District de Joliette, aura lieu au Palais de Justice, en la Ville et District de Joliette, SAMEDI, le PREMIER jour du mois de SEPTEMBRE prochain.

A Court of Queen's Bench holding Criminal Jurisdiction, in and for the District of Joliette, will be held in the COURT HOUSE in the Town of Joliette, in the District of Joliette, on SATURDAY, the FIRST day of month of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY DEVIENS' WORM PASTILLES. PASTILLES DE DEVIENS CONTRE LES VERS.

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY. ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE FÉMINULE DES CHEVEUX.

BOULE VERTE. 5 Mai 1877. J. T. A. PARÉ, Gérant: Joliette, 10 Juillet 1877.

IMPORTANTE NOUVELLE.

Les 4 à 500 pratiques qui achalandent notre magasin tous les jours nous ont forcés de faire de nouveaux agrandissements.

La compétition est affreuse ce printemps; Mais nous n'avons pas peur de la bataille et nous ouvrons le feu avec les prix suivants:

COTONS! Coton jaune, 5 verges pour 5 c. Coton blanc, 5 verges pour 10 c. Coton pur, 5 verges pour 15 c.

Un mot des Indiennes. 50 Caisses de belles indiennes américaines, 5 et 6 c. seulement.

Alpaca! Alpaca!! Alpaca noir, 9 et 10 c. Alpaca noir, 10 et 12 c.

ETOFFES A ROBES! Nous avons toujours de belles Etoffes à Robes pour 5 et 8 c.

ETOFFES NOIRES. Tailbets français, 25, 30 et 35 c. Paramatas, 30, 35 et 40 c.

Tweeds, Draps et Tricots! Tweed, 15 c. seulement. Tweed 20, 25 et 30 c.

Articles pour faire du train! Gants de fil pour dames, 5, 10 c.

Grand Oubli! Notre département est ce qu'il y a de plus beau à Montréal.

A. PILON & CIE. 615, RUE St. CATHERINE, MONTREAL. Toujours à l'Enseigne de la BOULE VERTE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'Hon JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,

\$50,000 EN ARGENT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL: JOHN S. HALL, Maire, Rivière St. Pierre | L'ECHEVIN NELSON, H. A. NELSON & FIS

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et les Risques de semblable nature.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débentures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

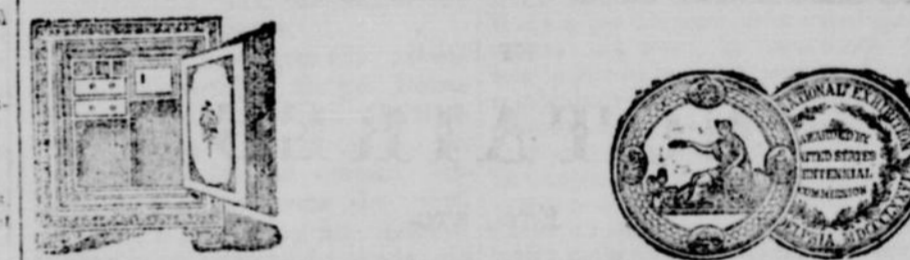
Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à G. H. PATTERSON, Agent-Général,

97, Rue St. Jacques, Coin de la Place d'Armes. Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877

na-4

GODFROI CHAPLEAU

Manufacture de Coffre-Forts de la Puissance.



Grande Médaille d'argent à l'Exposition du Centenaire à Philadelphie 1876.

Premier PRIX à l'Exhibition Provinciale de Québec 1873, Premier " " " " " d'Ottawa 1875.

Coffre-Forts à l'épreuve du feu et des voleurs.

Ces Coffre-Forts sont à présent considérés comme étant les meilleurs offerts au public, toutes les qualités requises, tant que pour la force et la sûreté et sont réunis ensemble.

Un grand nombre de Coffre-Forts de seconde main de différente manufacture à vendre à bas marché.

Bureaux: 320 RUES St. LAURENT. Ateliers: COIN DES RUES ONTARIO & St. CHARLES BORROMÉE MONTREAL.

2 Novembre 1876

HOTEL JOLIETTE

RUE NOTRE-DAME—Pres du Marché.

L'ancien HOTEL RIVARD, plus grand HOTEL DESCHAMPEL, si bien connu et si populaire est maintenant l'HOTEL JOLIETTE, entre les mains de M. P. Chevalier.

Première Classe. Le public voyageur trouvera à cette maison des chambres nombreuses, plus-sommaires, une table abondante et un service très-régulier.

Volitures aux Chars pour les Passagers. P. CHEVALIER, Propriétaire.

HOTEL RICHELIEU

Coin des Rues Notre-Dame & St. Vincent, vis-à-vis le Palais de Justice

C'est le seul Hôtel de la Ville tenu sur les plans Européen et Américain. L'Hôtel peut recevoir 200 personnes.

Plan Américain, Chambre et Pension \$1.50 par jour. Plan Européen \$1.00 par jour, pour un chambre élégamment furnie.

Les omnibus de l'Hôtel se trouvent à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer. J. B. DUBOIS, Propriétaire.

Montreal, 23 Avril 1877

Defense d'Avancer.

La soussignée donne avis au public qu'elle n'est point responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre écrit de sa main.

MATHILDE LEVEILLE, Dame FRANCIS MURRAY, Joliette, 18 Mai 1877

A VENDRE.

Jeremie Charland Offre en vente un superbe HOTEL à deux étages, bâti sur un emplacement de 4 x 7 perches, situé à LANORAIE

en face du Quai des STRANDBATHS et au terminus du Chemin de Fer de Joliette, avec Remises, Hangars, et autres dépendances, y attendant.

Une belle terre de 3 x 46 arpents en bois debout.

Conditions faciles: Termes libéraux. S'adresser à T. D. LATOUR, N. P. Lanoraie, P. Q. 15 Août 1877.

MANITOBA. Pendant son séjour à Manitoba, Lord Dufferin aura à sa disposition, un des vapeurs de la ligne Kittson.

Le cœur de St. Boniface organise en ce moment un magnifique concert qui sera donné durant le séjour de S. E. le gouverneur général au milieu de nous.

St. Boniface donnera, dit-on, un feu d'artifice en l'honneur de Lord Dufferin.

L'eau de la Rivière Rouge baisse rapidement à raison de huit à douze pouces par jour.

La manufacture de laine de St. Boniface doit être mise en opération cette semaine.

Nos colons canadiens de St. Joseph et de St. Jean Baptiste, townships Letellier et Taché, et colonie de la Rivière aux Prunus, sont émerveillés de leurs récoltes.

Les apparences de la récolte dans toute la province sont des plus magnifiques; s'il n'y a pas d'accident, le rendement moyen atteindra près de 20 pour un pour tout grain.

Le bois de chauffage, de 8 pieds de longueur, amené en cages sur la Rivière Rouge, se vend comme suit: chène \$5 la corde; tremble \$1, le tout cordé sur le bord de la côte.

RETOUR DES PELERINS IRLANDAIS.—Les Irlandais catholiques de Montréal ont fait lundi soir, une ovation à l'arrivée des pèlerins.

Vers huit heures les différentes sociétés nationales avec corps de musique, bannières, drapeaux et flambeaux se rendirent à la gare Bona-venture. Environ deux mille personnes figuraient dans les rangs de la procession.

A dix heures et demie le train des pèlerins entra dans la gare au milieu des acclamations et des cris d'enthousiasme de la foule. M. B. Devlin, président de la société St. Patrice, M. McEwenne, président de la Ligue Irlandaise catholique, les Rév. MM. Leclaire, Hogan et Brown, souhaitèrent la bienvenue aux pèlerins pendant que les corps de musique faisaient entendre l'air de Home Sweet Home!

La Rév. M. Dowd en descendant du convoi fut acclamé et salué par les hourrahs de la multitude.

La procession passa par les rues St. Joseph et McGill, le Carré Victoria, les rues Laig, St. Alexandre et s'arrêta devant le presbytère de l'église St. Patrice. Le Rév. M. Dowd adressa la parole à l'assemblée et la procession alla se disperser devant l'hôtel de M. Tansey, rue Craig.

MM. Tansey, Kirwan et McEwenne adressèrent quelques paroles à la foule qui se dispersa vers onze heures et demie.

A Vendre.

10. Une terre située en la paroisse de St. Félix de Valois, comté de Joliette, dans le premier rang de Ste. Cécile, à une distance d'environ deux milles de l'Eglise de St. Félix et de huit arpents d'un moulin à farine et à scier, contenant huit arpents de front sur un profondeur additionnelle d'environ dix arpents—avec une maison, granges et autres bâties dessus constructions, le tout en bon ordre.

20. Et une autre terre en bois debout comprenant une superficie d'environ cinq cents arpents, située dans le deuxième rang de Ste. Cécile, en la dite paroisse St. Félix, contenant un arpent et demi de front, sur vingt arpents plus ou moins de profondeur, avec une cabane et agrès ou ustensiles servant à l'exploitation de la dite superficie.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANTOINE LAFOND, Ste. Elizabeth, 26 juillet 1877.

Atelier Typographique DE LA 'Gazette de Joliette.' ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES TELS QUE LIVRES, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETTS DE BANQUE CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC. MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin. LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE Bureau de la 'Gazette' POUR LES AVOCATS : Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpœnas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES : Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMUNES Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS : Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC.-TRESORIERES : Rôles d'Evaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS— Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE. RUE NOTRE DAME. EDD. CUILBAULT, Propriétaire. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un Assortiment complet de CHAUSSURES pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions. Vente en gros et en détail. AU PLUS BAS PRIX. Joliette, avril 1874

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA. CAPITAL..... \$1,000,000 Bureau : 245, Rue St. Jacques MONTREAL. Président: Col. A. C. DeLothbinière HARWOOD, D. A. G. Vice-Président: Wm. Angus, Ecr. Directeur-Gérant et Secrétaire EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS : Col. A. C. DeLothbinière Harwood, Montréal. Ev. P. LeBlanc, (Evêque) Montréal. A. Desjardins, Ecr., Montréal. Wm. Angus, Ecr., Montréal. Président, Compagnie de Papier du Can. J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup. L. Moineau, Ecr., M. P., St. Jean. Président de la Banque de St. Jean. G. Baby, Ecr., M. P., Joliette. Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke. Edouard H. Goff, Ecr., Montréal. Arthur Dansereau, Ecr., Montréal. Editeur de la 'Avenir'. Col. A. A. Stevenson, Montréal. T. H. Mahoney, Ecr., Québec. L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie. Chs. Frs. Painchaud, Ecr., M. D., Varennes. L. H. Blais, Ecr., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement favorable à la Compagnie, bénéficie de renouvellement et d'affaires lui pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux. Montreal, 20 Avril 1

PEINTURE I PEINTURE POUR Maison, Enseigne & Fresque. —AUSSI— Pour Office, Résidences Privées, le tout peint dans le dernier style et aux conditions les plus libérales. Plans fournis au besoin. Fred. GRUBE RUE DELANAUDIÈRE JOLIETTE. (Maison de J.-Bte. Desmarais.

CHILDREN'S CATHARTIC CORDIAL. CORDONAL CATHARTIC CORDIAL. A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montréal. VIN DE QUININE DE DEVINS & BOLTON. Est le seul vin qui est approuvé et recommandé par les Médecins et n'en impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu. PRÉPARÉ SEULEMENT PAR DEVINS & BOLTON, Pharmaciens. Voisins du Palais de Justice, Montréal. A VENDRE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET EPICIERS. Agent à Joliette, M. Ls. ROBILLOTT.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre PAR LA OIE A BOIS DE JOLIETTE. CONSISTANT EN : PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 3 POUCE, EN PINS ET EN EPINETTE EN VINS. 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et embouvetter. Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874

N. I. CHARLAND Tailleur RUE MANSEAU. Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Vezina & D. Desormier, Ecr. Notaires. M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude. Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des malles du District de Joliette et autres endroits voisins. MALLES QUOTIDIENNES. ARRIVEE: 1 Malle pour Montréal, partant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Hermite, 2 P. M. 1 A. M. 2 Malle pour Rawdon, arrivant à St. Léonard et Montcalm, 1 P. M. 3 Malle pour d'Aillebout, arrivant à Killbuck, 1 P. M. 4 Malle pour St. Félix de Valois, arrivant à St. Thomas et St. Elizabeth, 8 A. M. 0.30 P. M. MALLES TRI-HEBDOMADAIRES. 1 Malle de Ste. Elizabeth à Berthier tous les lundis, mercredi et vendredi, aller et retour, 8 A. M. 2 Malle de St. Paul à St. Jean de Matha, tous les lundis, mercredi et vendredi, 8 A. M. 3 Malle de Bienheureux Alphonse de Rodriguez à Killbuck, tous les lundis, mercredi et vendredi, 8 A. M. 4 Malle de d'Aillebout à Ste. Elizabeth tous les lundis et samedis, 8 A. M. MALLE BI-HEBDOMADAIRE. 1 Malle de St. Théodore de Chertsey à Rawdon, arrivant à Chantelle tous les mercredis et samedis, 8 A. M. MALLES HEBDOMADAIRES. 1 Malle partant le mardi matin de St. Jean de Matha pour Ste. Emélie, de l'En. St. Zénon et St. Michel des Saints, revenant à St. Jean de Matha le jeudi après-midi, 8 A. M. 2 Malle de B. Alphonse de Rodriguez à St. Côme, tous les samedis, 8 A. M. MALLES QUOTIDIENNES. P. M. Pour l'Épiphanie, St. Jacques, St. Alexis, Ste. Julienne, revenant par St. Esprit et St. Roch, 8.30 P. M. 4 A. M. St. Sulpice, Lavaltrie, Lanouette Berthier, 7.00 P. M. 7 P. M. Repentigny, 4.00 A. M.

LA GAZETTE DE JOLIETTE. JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par la Société d'Imprimerie de Joliette (LIMITÉ). Bureau — Rue Notre-Dame JOLIETTE. ABONNEMENTS CANADA. Edition bi-hebdomadaire..... \$2.50 (Payable d'avance.) Edition hebdomadaire (d'avance)..... 1.00 POUR LES ETATS-UNIS. Edition bi-hebdomadaire (un an).... \$2.50 hebdomadaire..... 1.00 Toute personne désirant cesser son abonnement, doit en donner avis un mois d'avance et payer les arriérés. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance. Les frais de port sont payés par les Éditeurs.

A VENDRE. 10. Un lopin de terre situé en la dite Ville de Joliette, mesurant deux arpents cinq perches et six pieds de largeur à la frontière, et deux arpents et six pieds à la profondeur sur quinze arpents cinq perches et dix pieds dans la ligne Sud-Est et seize arpents une perche et dix pieds dans la ligne du Nord-Ouest, contenant une superficie d'environ trente-six arpents et vingt-sept perches et demi, tenant devant au Nord-Est à la rivière de l'Assomption, derrière aux terres du ruisseau St. Pierre, du côté Nord-Ouest un terrain marqué pour Mme. P. C. Loedel et d'autre côté au terrain marqué par Mme. Voyer. Pour les conditions s'adresser à A. MAGNAN, N. P. Joliette, 8 Mars 1877.

A VENDRE. GRAND AVANTAGE. 18. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes, comprenant 3 logements composés l'un de 8 appartements à part des mansardes; les 2 autres de 4 appartements, bien finis; avec des dépendances, une cour spacieuse et commode. Ce bloc est situé, rue St. Vincent, à proximité du marché et de l'Eglise. 20. Un BLOC également en Brique à 2 étages, de 130 pieds de longueur sur 30 de profondeur, comprenant 8 logements de 5 appartements chacun; il y a une cuisine attenante à chaque logement—Bloc Rue St. Louis. Ce dernier Bloc peut être vendu en deux parties. Il y a de l'excellent eau dans chacun de ces logements. Tous ces logements sont actuellement occupés par des locataires. Conditions libérales. S'adresser au propriétaire, OVIDE ALLARD, Joliette. 21 Mai 1877.

RELIURE. J. B. LAFONTAINE. A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE. RUE MANSEAU En face de B. Vezina & D. Desormier, N. P. Ce monsieur exécutera avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Dans tous les goûts, et à 25 par cent meilleur marché qu'à Montréal. Joliette, 18 Novembre 1876. M. LOUIS ROBILLOTTA a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant, il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-devant occupée par M. G. E. Panneton, épicer, porte voisine de la Banque d'Échange. M. L. Robilotta profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'Oignon, de Trèfle de l'Ouest, de Hawdon, de Rave, de Navel blanc et jaune, de Betteraves, de Choux, de Choux de St. Jean, de Tabac, &c., &c., &c. Arrivé—un assortiment complet de graines de fleurs. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs maîtres anglais, français et américains. M. L. Robilotta et marchands de la pharmacie trouvent avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robilotta est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'évanotte rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Nelaton Baume Samsratin de Wood Sirop Peincoise pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Saïsoquinelle de Duncan. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874. A Vendre. Un moulin à Seigle, situé à St. Côme, à cinq arpents de l'Eglise, sur la Rivière de l'Assomption, avec un lopin de terre d'environ 7 arpents en superficie. Sur cet emplacement une maison, une grange et autres dépendances. Sur le moulin peuvor d'eau peut être placé un moulin à farine. Pour les conditions s'adresser à DAME VVE. JEAN FOITRAS, St. Côme. 5 mai 1877. Pianos! Pianos!! En vente chez le soussigné le splendide piano de New-York CALEMBERG & VAUPEL dont la force et l'harmonie ne peuvent être surpassées et qui fait l'admiration de tous ceux qui le voient et l'entendent. Acheté—Le piano WEBER, si avantageusement connu pour sa douceur et sa mélodie. Le magnifique piano de salon le GROVESTINE & FULLER, de New York et l'Harmonium ESTEY dont la renommée est étendue par tout le monde et qui est sans égal par sa puissance et l'heureuse multiplication de ses jeux. Pianos et Harmoniums à louer, à raison de \$2 par mois avec la faculté d'acheter Pianos de seconde main toujours en magasins et de tous les prix. Les pianos neufs sont garantis pour cinq ans! J. U. FOUCHER continuera comme par le passé, à vendre, au plus bas prix et aux conditions les plus avantageuses, et avec garantie les Machines à Coudre de toutes les manufactures du Canada et des Etats-Unis. J. U. FOUCHER. Joliette, 29 Août 1876.



Dr. LAURIER & FILS Pharmacie de Famille, (En face de l'Eglise) Ces messieurs invitent respectueusement leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les robes de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants. Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail, des graines de jardins des premières maisons, avec garantie. UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût. ON Y VEND aussi du soda et du ginger ale et l'on y tient un dépôt, du Cadre si renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail. Le Dr. LAURIER & FILS. Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes affectées de cancers, de chancre et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice. Venez le consulter. Joliette, 1 avril 1874.

AVIS. Je, soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un écrit de ma main ou de celle de mon épouse. Chs. B. H. LEPROHON. Joliette, 18 Mai 1877.

AVIS. La Société qui a existé, en la Ville de Joliette, entre les soussignés, sous la raison sociale de J. Bte. TURCOTTE & Frères est dissoute. Les affaires seront continuées, au même lieu et place d'affaires par J. Bte. Turcotte, l'un d'eux, qui est seul autorisé au règlement des affaires de la société. J. B. TURCOTTE, Louis Turcotte, interdit par Hilde Leprohon, curatrice. A. TURCOTTE. Joliette, 26 mai 1877.

AVIS. J. B. Turcotte, profite de la circonstance actuelle pour aviser ses pratiques et le public en général qu'il tiendra comme précédemment un assortiment des plus complets et des plus variés de Marchandises Sèches. De plus il sacrifiera ses anciennes marchandises à des prix qui déferont toute concurrence; alors nous n'oront plus besoin d'aller à Montréal chez MM. Pilon. Nous irons chez J. B. Turcotte, ici à Joliette au Magasin de California.

A VENDRE. 10. Un lopin de terre situé en la dite Ville de Joliette, mesurant deux arpents cinq perches et six pieds de largeur à la frontière, et deux arpents et six pieds à la profondeur sur quinze arpents cinq perches et dix pieds dans la ligne Sud-Est et seize arpents une perche et dix pieds dans la ligne du Nord-Ouest, contenant une superficie d'environ trente-six arpents et vingt-sept perches et demi, tenant devant au Nord-Est à la rivière de l'Assomption, derrière aux terres du ruisseau St. Pierre, du côté Nord-Ouest un terrain marqué pour Mme. P. C. Loedel et d'autre côté au terrain marqué par Mme. Voyer. Pour les conditions s'adresser à A. MAGNAN, N. P. Joliette, 8 Mars 1877.

A VENDRE. GRAND AVANTAGE. 18. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes, comprenant 3 logements composés l'un de 8 appartements à part des mansardes; les 2 autres de 4 appartements, bien finis; avec des dépendances, une cour spacieuse et commode. Ce bloc est situé, rue St. Vincent, à proximité du marché et de l'Eglise. 20. Un BLOC également en Brique à 2 étages, de 130 pieds de longueur sur 30 de profondeur, comprenant 8 logements de 5 appartements chacun; il y a une cuisine attenante à chaque logement—Bloc Rue St. Louis. Ce dernier Bloc peut être vendu en deux parties. Il y a de l'excellent eau dans chacun de ces logements. Tous ces logements sont actuellement occupés par des locataires. Conditions libérales. S'adresser au propriétaire, OVIDE ALLARD, Joliette. 21 Mai 1877.

RELIURE. J. B. LAFONTAINE. A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à JOLIETTE. RUE MANSEAU En face de B. Vezina & D. Desormier, N. P. Ce monsieur exécutera avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Dans tous les goûts, et à 25 par cent meilleur marché qu'à Montréal. Joliette, 18 Novembre 1876. M. LOUIS ROBILLOTTA a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant, il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-devant occupée par M. G. E. Panneton, épicer, porte voisine de la Banque d'Échange. M. L. Robilotta profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'Oignon, de Trèfle de l'Ouest, de Hawdon, de Rave, de Navel blanc et jaune, de Betteraves, de Choux, de Choux de St. Jean, de Tabac, &c., &c., &c. Arrivé—un assortiment complet de graines de fleurs. Toutes ces graines sont importées directement des meilleurs maîtres anglais, français et américains. M. L. Robilotta et marchands de la pharmacie trouvent avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robilotta est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'évanotte rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Nelaton Baume Samsratin de Wood Sirop Peincoise pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Saïsoquinelle de Duncan. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874. A Vendre. Un moulin à Seigle, situé à St. Côme, à cinq arpents de l'Eglise, sur la Rivière de l'Assomption, avec un lopin de terre d'environ 7 arpents en superficie. Sur cet emplacement une maison, une grange et autres dépendances. Sur le moulin peuvor d'eau peut être placé un moulin à farine. Pour les conditions s'adresser à DAME VVE. JEAN FOITRAS, St. Côme. 5 mai 1877. Pianos! Pianos!! En vente chez le soussigné le splendide piano de New-York CALEMBERG & VAUPEL dont la force et l'harmonie ne peuvent être surpassées et qui fait l'admiration de tous ceux qui le voient et l'entendent. Acheté—Le piano WEBER, si avantageusement connu pour sa douceur et sa mélodie. Le magnifique piano de salon le GROVESTINE & FULLER, de New York et l'Harmonium ESTEY dont la renommée est étendue par tout le monde et qui est sans égal par sa puissance et l'heureuse multiplication de ses jeux. Pianos et Harmoniums à louer, à raison de \$2 par mois avec la faculté d'acheter Pianos de seconde main toujours en magasins et de tous les prix. Les pianos neufs sont garantis pour cinq ans! J. U. FOUCHER continuera comme par le passé, à vendre, au plus bas prix et aux conditions les plus avantageuses, et avec garantie les Machines à Coudre de toutes les manufactures du Canada et des Etats-Unis. J. U. FOUCHER. Joliette, 29 Août 1876.